

# Communiqué de la Banque islamique de développement

Le ministre des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique a l'honneur de porter à la connaissance du public burkinabè que la Banque islamique de Développement met à la disposition des pays membres un "Programme de Bourses pour les hautes études supérieures et la recherche dans les sciences et technologies avancées" dans les domaines suivants :

- Laser et Fibres optiques
- Conducteurs et Semi-conducteurs
- Science des Polymères
- Génie génétique et la Biotechnologie
- Electronique Micro-Electronique
- Informatique
- Energie renouvelable/Technologie des Combustibles
- Hydrologie/Ressources Hydrauliques
- Métallurgie
- Génie Chimique/Sciences des matériaux
- Médecine tropicale/Prévention des maladies non contagieuses
- Production alimentaire et Technologie de conservation des aliments
- Etudes d'Ingénieurs systèmes
- Agriculture/Technologie alimentaire
- Sauvegarde de l'Environnement.

Ce programme a pour but de permettre aux Scientifiques et chercheurs les plus méritants d'approfondir leurs connaissances Scientifiques et techniques et de poursuivre leurs recherches.

Les candidats intéressés par cette offre doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre titulaire de la Maîtrise ou du Doctorat es-Sciences délivrée par une Université de très grande réputation obtenue avec au moins la mention "très bien" et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans.
- Avoir exercé durant les trois (3) dernières années dans un domaine directement lié au développement des Sciences, des techniques et de la Recherche y relatives.
- Avoir publié des résultats de recherche et des études ou participé au développement ou à l'invention d'instruments ou matériaux utiles pour sa communauté.
- Avoir été proposé par un Institut scientifique ou un centre de recherche avec l'accord du Gouvernement de la BID
- Avoir entre 25 et 40.

Les dossiers complets de candidatures doivent parvenir à la direction de l'orientation et des bourses par la voie hiérarchique au plus tard le 30 juillet 1991.

Pour de plus amples renseignements s'adresser au service de l'Information, de l'Orientation et du placement de ladite direction.

**P. Le Ministre et p. d.  
Le Secrétaire général**